



FICHE KINESITHERAPEUTE

ASSOCIATION

ECOLE DE BALLET - STUDIOS DE BIARRITZ

CURSUS PRE-PROFESSIONNEL ETUDES OU CFD

Séance kinésithérapeute avec « Martin IDRAC »

Afin d'éviter aux élèves des déplacements supplémentaires pour aller chez le kiné, et que le suivi soit régulier et efficace nous sommes en partenariat avec « Martin IDRAC ». Les séances se déroulent donc au sein d'école sur des créneaux définis par avance.

Mission du kinésithérapeute au sein de notre association :

Détecter les blessures des danseurs tout au long de l'année dès les premières douleurs et si besoin les diriger vers un médecin du sport.

Prévention organisée sur des thèmes tels que : Echauffement, gestion de l'effort et de la douleur, auto-prise en charge des petits traumatismes, ...

Ces séances ne sont pas obligatoires mais il est fortement recommandé, les danseurs comme les sportifs de hauts niveaux ont très souvent des douleurs à soulager en urgence.

Pour mettre en place ces séances, votre médecin traitant doit vous fournir une prescription de kinésithérapie : rééducation des membres inférieurs pour la prise en charge du danseur de haut niveau.

.....A retourner signé et compléter.....

A la première séance l'élève devra présenter :

- Son attestation de sécurité social
- Le justificatif de mutuelle
- L'ordonnance du médecin

Nom

Prénom

Numéro de téléphone : élève :parents :

Classe de danse : (entourer la classe)



Etude 1



Etude 2



CFD CFD+

Je désire que mon enfant profite du partenariat avec Martin IDRAC

Biarritz, le

Signature de responsable légal précédée de la mention : "lu et approuvé"